

Une localité othéenne inondable

Publié le 30/12/2021



. L'éolienne Bollée de Vaudeurs, construite en 1923, un élément du patrimoine local © Droits réservés

Vaudeurs. Vaudeurs, une localité othéenne inondable. Entre Les Sièges et Arces-Dilo, la localité de Vaudeurs s'est installée en fond de vallée. Cette situation géographique l'a exposée à de nombreux ravinements provoqués, au fil du temps, par les périodes de forte pluviosité, au détriment des terres cultivables.

Jean-Paul Delor confirme : « Le village s'est établi dans un vallon encaissé qui rejoint au nord-ouest la vallée de la Vanne » (*Carte archéologique de l'Yonne* , T.2, p. 749). Selon André Milot, maire de Vaudeurs, la dernière inondation a eu lieu en 2018, « avec des eaux de ruissellement venues des pentes rapides situées du côté de Villechétive ».

Ravins, ravines, riots et rions

Ces désagréments sont cités il y a déjà quatre siècles sous la forme suivante : « À la fin du XVII^e siècle, il semble que l'érosion des sols soit l'un des aspects de la crise de Vaudeurs. Les terres sont grandement sujettes aux inondations, le pays étant ici plein de ravines » (*Annales de Bourgogne* , t. 42, p. 35,1976).

De fait, le cadastre ancien de Vaudeurs fait état de deux lieudits nommés Les Ravines, et La Ravine des Biron, deux noms évoquant le creusement du sol par les eaux d'écoulement.

Dans une étude d'agronomie publiée en 1788, Gilbert explique : « Dans l'élection de Sens, la position des terres des paroisses les expose souvent aux ravines » (*Mémoires d'agriculture* , 1788).

Rougier-Labergerie, préfet de l'Yonne et agronome, attribue ces écoulements aux défrichements : « Les pluies descendent en torrents, entraînant la terre végétale... Les villages que nos ancêtres avaient placés dans les vallées sont renversés et entraînés par les eaux » (*Mémoires et observations*).

Qu'en est-il des autres localités ? « À Pont-sur-Vanne, dans les orages, les montagnes apportent des pierres, des sables, des immondices en tout genre qui couvrent le pays plus bas pour aller se rendre dans la rivière » (*AD Yonne* , C 72).

Ces pentes d'écoulement sont nommées : ravins, ravines, rion (le ruisseau formé par les eaux).